



## Les Aigles

Février 2010

### Association d'Hockey Mineur de St-Isidore (AHMSI)

#### Les inscriptions auront lieu à l'aréna de St-Isidore:

**Date:** lundi le 21 février au vendredi le 28 février, 2010

**Time:** Durant les pratiques

Si vous connaissez quelqu'un qui ont des jeunes entre 3 et 21 ans et que seraient intéressés à jouer au hockey, faites leur le message de se présenter les soirs d'inscriptions.

Nous tiendrons une session de "Power Skating" tard été /tôt automne. Pour plus d'informations visiter notre site web à : <http://www.hockeymineurst-isidore.com>.

#### Coût d'inscription

École d'hockey (approximativement 15 heures de glace) tous les enfants entre 3 et 6 ans sont acceptés:

	160 \$ + 40 \$ (billets) = 200.00 \$
Initiation	305 \$ + 120 \$ (3 livrets de billets) = 425.00 \$
Novice à PeeWee	405 \$ + 120 \$ (3 livrets de billets) = 525.00 \$
Bantam et Midget	480 \$ + 120 \$ (3 livrets de billets) = 600.00 \$
Juvenile	425.00 \$

**Les inscriptions retardataires se verront ajoutées un frais de surplus de 50.00 \$ après le 1 juin 2010.**

#### Réduction pour famille niveau Initiation à Juvenile

- Pas de rabais pour les joueurs d'École d'hockey.
- Des joueurs du niveau Initiation ( 2 ou plus dans le **même** catégorie (deuxième joueur paye 255.00 \$ pour l'inscription et 120.00 \$ pour les billets (3 livrets) = 375.00 \$
- Premier enfant (le plus vieux) plein prix
- Deuxième enfant réduction de 50.00 \$ sur l'inscription
- Troisième enfant et plus, réduction de 100.00 \$

Le **paiement doit être fait au complet avant** que le joueur puisse participer, nous vous offrons les modalités de paiement suivantes : Payable à l'AHMSI :

1. Paiement au complet à l'enregistrement.
2. Paiement fait en 2 chèques datés du 15 septembre et le 15 novembre.
3. Paiement fait en 3 chèques datés du 15 septembre, le 15 octobre et le 15 novembre.

Les remboursements seront remis de façon proportionnelle avant le 1<sup>er</sup> décembre 2010, il n'y aura aucun remboursement après le 1<sup>er</sup> décembre 2010.

#### Entraîneurs, Soigneurs et Arbitres

Encore cette année, l'ODMHA exige une qualification de niveau I et II à ceux et celles qui désirent diriger une équipe Nation. Les entraîneurs P.G.L. requièrent une qualification de niveau III. Pour agir en tant que soigneur, une qualification de niveau I est requis.

En plus, nous sommes à la recherche d'arbitres qualifiés ou bien des personnes intéressées à officier en tant qu'arbitre. Nous les invitons à se joindre au groupe d'officiels déjà présent. Tous ceux intéressés et ceux qui ont des questions d'inscription sont invités à communiquer ; ou visiter notre site web :

**Entraîneurs, Soigneurs:** Alain Jean-Louis: 613-679-4833

**Arbitre:** Dan Desforges : 613-229-1040

**NOTE:** Les frais pour les cours d'entraîneur et soigneur sont défrayés par l'AHMSI pour tous ceux qui doivent avoir ces qualifications. Une partie d'hockey ne peut se jouer sans entraîneurs et arbitres, donc n'hésitez pas à donner votre nom. Ceci serait grandement apprécié par les joueurs et par l'Association.